

## BÉNÉVOLES

Le bénévole est une personne qui offre sa contribution librement choisie et sans rémunération en retour, celle-ci associée au développement de sa personne et de la collectivité.

Le bénévole accepte la responsabilité d'effectuer une tâche gratuitement, par la réponse à des besoins qui lui sont propres, en respectant les orientations et les valeurs de l'organisme pour lequel il fait du bénévolat.

Tout bénévole œuvrant au sein du PAVILLON L'ESSENCE CIEL se voit remettre la présente politique en plus du code d'éthique de l'organisme. Ces documents définissent le cadre de relation et des règles devant prendre place entre les bénévoles et la coordination bénévoles et d'autre part, entre les employés et les bénévoles.

### TYPES DE BÉNÉVOLES

- Les résidents ne sont pas autorisés à œuvrer dans l'organisme sauf dans le cadre de la participation aux tâches quotidiennes qui leur sont attribuées par l'équipe clinique.
- Les personnes ayant eu recours à tout service thérapeutique délivré par le Pavillon L'Essence Ciel ne sont pas autorisées à œuvrer dans l'organisme.

### TÂCHES DES BÉNÉVOLES

- Siéger au conseil d'administration.
- Offrir un soutien au niveau de la cuisine, la maintenance, l'entretien ou le paysagement.
- Vaquer aux transports des résidents lors de rendez-vous médicaux et/ou judiciaires.

### ENGAGEMENTS DE L'ORGANISME

- ✓ Informer sur les finalités de l'organisme, les principaux objectifs, le fonctionnement, les différents services et la répartition des principales responsabilités;
- ✓ Accueillir et considérer les bénévoles à titre de collaborateurs à part entière;
- ✓ Définir les activités, les tâches, les responsabilités de chaque bénévole en fonction de leurs compétences, motivations et disponibilités;
- ✓ Garantir la couverture des accidents par une assurance responsabilité civile dans le cadre des activités confiées et concernées (réf : CNESST);
- ✓ Rembourser certains frais aux bénévoles, préalablement autorisés par la direction, dans le cadre de leur implication.